

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 79 (1938), p. 292-296

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1938__79_292_0

© Société de statistique de Paris, 1938, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

BIBLIOGRAPHIE

Morphologie sociale, par MM. HALBWACHS. Le volume 11/17 de 208 pages chez Armand Colin.

L'auteur entend par « morphologie sociale » ce que définissait Durckheim : étude de la forme matérielle des Sociétés, nombre et nature de leurs parties, dispositions géographiques, migrations internes et externes, forme des agglomérations, des habitations, structure (composition) de la population.

On voit combien le programme envisagé par notre collègue est vaste, mais en vrai cartésien, il l'a d'abord si bien analysé qu'on peut dire qu'il a traité assez complètement le sujet pour en faire ensuite une synthèse absolument générale.

La première partie se compose de trois chapitres.

Morphologie religieuse. — Il est certain que sous l'influence des religions il s'est produit de grands mouvements de population, mais, si on les examine attentivement on est obligé de reconnaître qu'ils font partie de mouvements beaucoup plus vastes affectant la population tout entière.

Morphologie politique. — Il en est de même des formes politiques qui se meuvent dans des courants plus importants dont les lois plus générales s'appliquent à tous les groupes humains.

Morphologie économique. — La distribution des classes est caractérisée par le mode de groupement, l'extension ou la répartition dans les centres urbains ou ruraux... etc.; mais l'ensemble de ces aspects relève directement aussi de la science de la population.

C'est l'étude de cette morphologie sociale, *stricto sensu*, qui fait l'objet de la seconde partie du livre.

L'auteur commence par examiner la population terrestre sans tenir compte des groupes : famille, états, religions, etc... c'est-à-dire considérée seulement comme être collectif. Comment a-t-on pu résoudre le problème du dénombrement de ces êtres? D'une façon indirecte, par feux d'abord, puis par des registres de naissances et, enfin, par des recensements, hélas, encore bien imparfaits. Les estimations se succèdent depuis l'année 1650, de plus en plus nombreuses par siècles, et, il faut l'espérer, de moins en moins inexactes, variant de 456 millions en 1650 à environ 2 milliards actuellement, soit à peu près dans la proportion de 1 à 4. M. HALBWACHS fait une étude critique fort intéressante des dernières évaluations.

D'autre part, il est évident que la répartition de la population, sa densité, pour employer une expression bien mal définie, présente le plus grand intérêt. C'est l'objet d'un chapitre de statistique. Les « huit villes colosses : New York (7 millions), Tokyo (5,5), Paris et sa banlieue (5,5), Londres et Berlin (4,2), Moscou (3,6), Changai et Chicago (3,3) forment un total inférieur à 40 millions, mais leur influence est énorme. Un des points les plus intéressants que signale l'auteur est l'individualisme des habitants des grands centres à opposer au collectivisme des petits.

L'étude des mouvements migratoires donne lieu à de curieuses observations qui conduisent l'auteur à penser que l'immigrant cherche peut-être plus un nouveau milieu qu'un moyen de gagner sa vie.

La seconde section du livre est consacrée au mouvement naturel de la population : répartition par sexe et par âge, sujet traité bien souvent, mais sur lequel M. H. trouve cependant matière à écrire des idées personnelles et, dans sa sagesse

il se permet de donner des conseils aux jeunes générations qui pensent cependant n'en avoir pas besoin ! En ce qui concerne la natalité, la nuptialité et la mortalité, notre collègue fait une excellente critique des diverses théories qui ont cru donner des explications définitives de ces phénomènes naturels qui semblent bien inexplicables dans leur complexité et malgré cependant une sorte de régularité.

Le Chapitre 3 qui traite du renouvellement des générations de la reproduction et de la vitalité démographique est certainement l'un des plus intéressants de ce livre ; mais, à notre avis, il aurait gagné à être éclairé, dès le début, par une définition bien précise du terme « génération » auquel les divers auteurs donnent souvent des acceptions bien différentes ; (de même d'ailleurs pour la fertilité).

Il est en tout cas fort utile de préciser que les tables de mortalité supposées correctement établies à partir de taux annuels de mortalité, calculés à des âges bien déterminés, s'appliquent à des individus de générations différentes et ne représentent pas la table de mortalité qui s'appliquerait réellement à une génération, c'est-à-dire à la collectivité d'individus nés à la même date.

Le Chapitre IV — Population et subsistances — débute naturellement par l'étude de la théorie de Malthus dont l'énoncé simpliste est vraiment fort curieux. C'était l'époque où l'on croyait à des lois naturelles excessivement simples qui conviennent d'ailleurs encore maintenant aux primaires et même à ceux qui ont fait des études plus élevées avec trop peu de mathématiques : le livre de notre ami Hubert BOURGIN sur l'École normale supérieure (*de Jaurès à Blum*) en fournit de nombreuses preuves.

M. Halbwachs fait une excellente critique de la Théorie de Malthus en montrant que les deux facteurs populations et subsistances ne sont pas les seuls à considérer et il porte la question sur son véritable terrain économique en insistant sur l'importance des concentrations urbaines ; cela nous ramène à la théorie du progrès de Dupréel et constitue une étude très fouillée et très captivante.

Comme conclusions notre collègue dit : « Loin d'être l'effet et la suite nécessaire d'autres ordres de faits sociaux, c'est elle (la population), le plus souvent, c'est sa grandeur et sa distribution, telles qu'elles résultent d'un développement spontané, qui les rend passibles. »

En fait, pour établir une analogie avec ce que nous croyons connaître de mieux de nous-même, notre corps, n'y aurait-il pas une comparaison à établir entre nos cellules, nos organes, notre circulation sanguine et humorale, avec les phénomènes concernant la population ? Ce corps social connaît, comme le nôtre, sa santé, ses maladies. Certains de ses organes sont frappés et guérissent, mais si l'on pousse la comparaison à l'extrême on arrive fatalement à la déchéance et la mort de l'humanité.

M. Halbwachs a su s'arrêter sur ce chemin qui risquerait d'aboutir à un pessimisme désolant, mais les événements actuels paraissent montrer que de graves maladies, de natures bien diverses, menacent cette humanité qui n'a certainement pas encore compris la nécessité de l'interaction de tous ses organes.

On doit beaucoup remercier M. Halbwachs d'avoir écrit ce très beau livre qui incite le lecteur à réfléchir à de nombreuses questions sur lesquelles la statistique ne donne malheureusement que des aperçus beaucoup trop vagues.

A. BARRIOL.

*
* *

Almanach Financier, de G. LANUSSE. Bureaux du Journal financier, un vol. 15/11 de 628 p. Prix : 40 fr.

La première édition de cet annuaire remonte à 1868 et notre collègue M. G. Lanusse continue inlassablement la tradition si bien établie en nous donnant chaque année un nouveau volume contenant, présentés sous une forme remarquablement bien

étudiée, des statistiques et des renseignements financiers d'un intérêt immédiat pour beaucoup de nos collègues.

Il débute naturellement par les éphémérides de 1937 qui donnent en regard de chaque journée un événement politique ou financier : c'est une petite histoire de l'année qui vient de s'écouler, histoire à laquelle on est souvent heureux de se reporter pour se rafraîchir la mémoire. Dans ce même chapitre, on trouve les cours quotidiens du 3 %, des actions de la Banque de France et du Canal de Suez.

Le chapitre 2 fournit des renseignements sur les émissions, formations de Sociétés, réductions de capital, dissolutions, liquidations, faillites, répartitions d'actif, radiations à la cote...

Le chapitre 3 (le plus important) donne le relevé des cours, soit à la fin de chaque quinzaine, soit de chaque mois ou trimestre, pour un nombre considérable de valeurs inscrites à la Cote du marché de Paris, des marchés de province et des principales Bourses étrangères.

Le chapitre 4 est consacré aux cours des changes des principales monnaies, des métaux, des matières premières.

Dans le chapitre 5, on trouve deux études très complètes sur la Caisse autonome d'amortissement et la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que des relevés concernant la situation des Bons de la Défense nationale et des divers emprunts de l'État ou de la Ville de Paris effectués en 1937.

Le chapitre 6, impôts, taxes, droits, fournit des renseignements bien utiles et souvent difficiles à trouver en raison de la variation incessante de la législation fiscale.

Les opérations de banque et de bourse forment le chapitre 7 : Rapport du gouverneur général de la Banque de France, travaux de la Société d'Économie politique et de notre Société, Réglementation des marchés à terme, démarchage, émissions, indices de la statistique générale de la France, Taux d'intérêt des Bons du Trésor et de la Défense nationale, de l'escompte, des avances, etc...

M. Lanusse a l'habitude de consacrer chaque année un chapitre à une étude particulière et d'actualité. Cette année, il commence dans le chapitre 8 le résultat de ses réflexions sur la gestion des portefeuilles : composition, modèles de placements en rentes, en obligations de chemins de fer, constitution rationnelle d'un portefeuille. Il y a dans cet exposé un ensemble de méditations vraiment intéressant et qui mérite d'être lu et relu.

Les autres chapitres (9 et 10) contiennent des renseignements d'ordre absolument pratiques tels que : relevés de coupons, domiciliations, sièges sociaux des Sociétés, jours de fermeture de la Bourse de Paris, titres à lots, tarifs de courtages, listes des Agents de change de Paris et de province, des liquidateurs, des syndics, etc...

En somme, sous un volume excessivement réduit, M. Lanusse réunit un ensemble de documents statistiques, de conseils pratiques et de renseignements qui forme la matière de plusieurs gros volumes et qui constitue une documentation précieuse aussi bien pour le statisticien que pour l'homme d'affaires. On doit lui être très reconnaissant de nous donner ce travail de Bénédictin.

A. BARRIOL.

*
* *

Projet de nomenclature douanière, vol. I et II. Série de publications de la Société des Nations, 1937, II. B. 5 I/II. Vol. I. Prix : francs suisses, 6; 135 p. Vol. II. Prix : francs suisses, 12.50; 318 p.

Le Secrétaire général de la Société des Nations vient d'envoyer aux Gouvernements deux volumes relatifs à un projet de nomenclature douanière internationale. Ces deux volumes sont des éditions nouvelles (révisées sur la base des observations des Gouvernements) de publications antérieures et constituent, sous la forme défi-

nitive, le fruit du travail entrepris par un Sous-Comité d'experts institué sous l'autorité du Comité économique de la Société des Nations pour donner suite à une résolution de la Conférence économique internationale de 1927 qui préconisait l'unification des nomenclatures douanières.

Ce Sous-Comité, que présidait M. Roger FIGHIERA (France), comprenait d'abord des représentants de cinq pays : Allemagne, Belgique, France, Italie, Tchécoslovaquie, auxquels furent adjoints ultérieurement deux nouveaux membres : Hongrie et Suisse, puis un huitième membre : Suède. Il a procédé à un travail minutieux en vue d'élaborer un projet détaillé et complet dont les Gouvernements pourraient s'inspirer lors de la revision de leurs tarifs douaniers. Le but qu'avait visé la conférence de 1927 était de rendre les tarifs douaniers plus comparables entre eux grâce à une nomenclature commune susceptible d'être utilisée dans tous les tarifs. Les règles que le Sous-Comité d'experts a cru devoir observer pour l'élaboration de son projet sont les suivantes :

1. La nomenclature douanière devrait tenir compte des grandes divisions établies par la science et par l'industrie, tant pour les produits naturels des règnes végétal, animal et minéral que pour les produits industriels.
2. Elle devrait classer les produits en allant du simple au composé, c'est-à-dire à partir des matières premières pour aboutir aux produits finis.
3. Elle devrait réunir autant que possible dans les mêmes chapitres et dans les mêmes sections les produits d'une même industrie.
4. Elle devrait être à la fois réductible et extensible pour pouvoir s'adapter au degré de développement de l'économie intérieure de chaque pays.

Sur la base de ces principes, une nomenclature a été rédigée qui se subdivise en vingt sections et quatre-vingt-dix chapitres. A l'intérieur de ces chapitres, les produits qui, en principe, doivent tous figurer dans une nomenclature douanière, ont été classés méthodiquement dans des positions principales, secondes ou tierces et même parfois augmentées de positions quartes. En principe, les positions principales devraient être considérées comme intangibles par les Gouvernements qui adopteraient la nomenclature proposée, tandis que les positions secondes, tierces ou quartes pourraient être supprimées lorsque le besoin de les maintenir n'apparaît pas comme une nécessité.

Le premier volume de l'ouvrage relatif au projet de nomenclature douanière contient le projet proprement dit. Le second contient des notes explicatives. Dans son ensemble, ce travail, dont l'élaboration n'a pas demandé moins de dix années, pourra utilement servir à la préparation de nombreux tarifs douaniers. Déjà divers pays, qui préparent une révision douanière, l'ont entreprise sur la base du projet issu des travaux des experts de la Société des Nations.

A. BARRIOL.

* * *

Le crédit en Banque (n° 2, 1937, des *Études pratiques de droit commercial*). Librairie générale de droit et de jurisprudence.

Bien que cette livraison soit surtout consacrée à des études purement juridiques, elle contient des documents statistiques intéressants qu'il nous a paru utile de signaler.

L'article de notre collègue M. André Théry, *Quelques problèmes concernant le crédit à court terme*, donne des raisons de la cherté de l'argent à court terme. Il indique les chiffres suivants : Les dépôts dans les quatre principales banques de dépôts de la place de Paris — Crédit Lyonnais, Société générale, Comptoir d'Escompte, Crédit industriel — étaient de 5.455 millions au 30 juin 1914 (francs de 322 mgr d'or à 9/10); ils se sont élevés à 31.589 millions de francs (à 65 mgr 5) au 30 juin 1933 et ils sont actuellement d'environ 27 milliards de francs à 33 mgr (?).

Ainsi malgré la dévaluation du franc qui est de 9/10, le rapport des montants des dépôts 1913/1938 n'atteint pas 1/5. Ces sommes comprennent, d'après M. Théry, la transformation en francs de l'époque des avoirs en monnaies étrangères en dépôt dans ces banques.

Or, pendant cette même période, les fonds déposés à la Caisse d'épargne de Paris et dans les caisses d'épargne ordinaires s'élevaient de 5.380 millions (de 322 mgr) à 62 milliards (de 33 mgr?).

Le rapport des deux sommes est donc supérieur à 10, c'est-à-dire au rapport des deux francs considérés en poids or.

L'emploi des fonds des caisses d'épargne étant sévèrement réglementé (il y a bien cependant de temps à autre quelques accrocs!) et ils ne sont pas employés de la même manière que les dépôts de banque qui servent surtout au financement. On trouverait dans cette différence d'emploi l'explication ou plutôt une des raisons de la cherté au taux à court terme. J'ai l'impression que cette idée n'avait jamais été aussi nettement exprimée et je crois qu'il était bon de l'indiquer en félicitant M. A. Théry de l'avoir mise en évidence.

A. BARRIOL.

Le Gérant : R. WALTHER.
